

DOSSIER : La lecture au collège

6 - LE CDI : VERS UNE BIBLIOTHÈQUE D'ENTREPRISE.

Le problème se pose pour le CDI un peu comme pour les bibliothèques des comités d'entreprise. S'agit-il d'un équipement de lecture publique simplement décentralisé sur un lieu de travail ? Ou s'agit-il d'un outil intégré dans le fonctionnement général de l'entreprise ? C'est évidemment le second choix qui est revendiqué. Mais qu'en est-il dans la réalité ?

- **Existe-t-il des activités au CDI** qui concernent toutes les classes et auxquelles tous les élèves et les professeurs peuvent concourir ? On pense, par exemple, à une initiation au travail documentaire (voir l'apport d'Arlette LUCAS), à une observation régulière de la presse d'actualité, à des rencontres poétiques ou romanesques, à des ateliers de productions écrites, etc.

- **En quoi le déroulement d'une heure de cours** est-il différent aujourd'hui de ce qui se passait avant ? En lettres ? En sciences humaines ? En math ? En arts plastiques ? En éducation physique ? Il ne s'agit pas d'enquêtes, d'approfondissements ou de recherches au-delà du cours lui-même mais bien d'une conduite pédagogique différente qui transforme la nature de ce qui se fait en classe. L'heure de cours peut devenir plus facilement un moment de théorisation collective, d'organisation de connaissances rencontrées ailleurs. L'enseignement secondaire, au lieu de se consacrer à une transmission des connaissances peut devenir un lieu "d'apprentissage conseillé", de travail autonome, d'aide à l'autodidactie. Si tel est le cas, de manière constante et profonde, le contenu et le déroulement des cours s'en trouvent modifiés.

- **Par quel dispositif, cet équipement collectif** qui transforme l'enseignement de tous les professeurs est-il géré par l'ensemble de l'équipe éducative et des élèves ? Quel pouvoir chacun a-t-il sur cet outil commun ?

On peut imaginer que pour la majorité des établissements, les avancées ne sont pas considérables et pour aucune de ces trois pistes. Et c'est pourtant dans ces directions que réside l'innovation : le CDI est une bibliothèque d'entreprise ou n'est rien.

JE SUIS DANS LE CDI ET J'AIME ÇA

La bibliothécaire associe constamment les élèves à la gestion du CDI.

Chaque semaine, une équipe de volontaires est de service pendant les récréations, la demi-pension, les heures de permanence ou les "trous" de l'emploi du temps pour :

- accueil des élèves
- la gestion du prêt
- le rangement des livres et des périodiques
- la réparation des ouvrages
- l'équipement des nouveaux titres
- le rappel des retards
- l'élaboration de statistiques

Le CDI, comme tous les CDI, organise des expositions, des animations autour du livre et de la littérature, des clubs-roman, poésie, écriture, etc.

Les élèves fréquentent le CDI individuellement ou par classe lorsqu'un professeur vient y travailler avec eux. Le CDI n'est jamais l'annexe de la permanence.

Du côté de la documentaliste ...

En plus des multiples tâches qui sont les siennes, ou parmi elles, la bibliothécaire-documentaliste travaille, en début d'année et de manière systématique, avec tous les élèves de sixième.

Pendant 5 à 6 semaines, à raison d'une heure hebdomadaire, en plus de l'emploi du temps normal, en accord avec les parents, chaque classe de 6^{ème} vient découvrir le CDI.

À l'aide de fiches polycopiées, les élèves s'initient :

- au plan du CDI
- à la classification des ouvrages
- à la manipulation des divers fichiers
- à la structure des livres: tables des matières, sommaire, index, lexique, etc.
- aux diverses collections
- aux éditeurs, aux illustrateurs,
- à la manipulation des usuels: dictionnaires, encyclopédie, atlas,
- etc.

Tout ceci constitue une première approche sous la responsabilité et du point de vue de la bibliothécaire. Par la suite, les professeurs aborderont, pour ce qui les concerne, les mêmes sujets avec leur classe : professeur de mathématique, de science, d'histoire etc. Le professeur de français va jouer un rôle méthodologique plus spécifique dans les divers rapports à la chose écrite.

De l'utilisation du dictionnaire ...

La rencontre avec le dictionnaire va occuper la classe de sixième et une bonne partie de la cinquième.

Il s'agit d'une construction cohérente à partir de 13 types d'exercices différents :

- les différents types de dictionnaire : général, bilingue, des noms propres, des synonymes, analogique, des sciences, etc.
- les encyclopédies: générales, spécialisées, thématiques, alphabétiques, etc.
- les synonymes, antonymes, homonymes, paronymes
- les familles de mot,
- les registres de langue
- monosémie, polysémie, éclairage du contexte, etc.
- étymologie, sens propre, sens figuré, sens familier, sens par extension, etc.
- etc.

Ce travail se développe à travers / et aboutit à / des recherches d'information sur des sujets pointus dans lesquelles il ne s'agit pas de recopier la réponse mais de donner les références des ouvrages où des informations sont disponibles.

Toutes ces activités à propos du maniement des usuels constituent aussi un entraînement général à la lecture: lecture de repérage, lecture rapide, hypothèses sur les localisations et les contextes, etc.

Du bon usage du CDI ...

Arlette LUCAS s'inspire beaucoup du livre de Brigitte CHEVALIER sur la méthodologie du CDI et notamment des parties concernant :

- les clés du livre : table des matières, table des illustrations, index, sommaire, lexique, bibliographie...
- réflexion sur la mise en page, sur les aides au lecteur, sur les hiérarchies dans la page, le rôle des typographies différentes, les titres, les intertitres, etc.
- travail sur les illustrations: schémas, graphiques, cartes, photographies, dessins, tableaux, etc.

- l'exploitation des détails, des dates, des références, des notes, des renvois, etc.
- la prise de notes en cours de lecture
- etc.

La conduite de ces séances met l'accent sur l'explicitation et la confrontation des stratégies mises en oeuvre. Il ne s'agit pas d'accumuler des savoirs mais de procéder à la réorganisation permanente des comportements généraux de lecture.

Pour la recherche documentaire ...

On commence par établir collectivement une fiche documentaire à partir d'un article très simple de vulgarisation :

- lui trouver un plan
- trouver le style de phrases qui convient
- situer le niveau des apports de ce texte.

Les fiches documentaires donnent lieu à un travail très progressif à partir de la classe de Se qui aboutit à l'analyse comparée de plusieurs textes sur un même sujet.

Ces fiches établies par les élèves sont répertoriées dans le fichier documentaire du CDI et accessibles aux divers utilisateurs.

Le plus difficile est de lutter contre la compilation et la tentation de recopier des passages entiers. Il faut déconstruire le texte, mettre à plat son fonctionnement et le décrire. On voit que cette activité met en jeu la lecture et n'est pas très différente des activités traditionnelles de français sur les textes littéraires.

Ces quelques notes ont été prises lors de l'intervention d'Arlette LUCAS à l'université d'été. C'est volontairement qu'elle s'est limitée aux aspects techniques qu'elle a abordés. Les grands thèmes de la discussion qui a suivi ont porté sur les questions qui agitent tous les collègues et notamment :

- le CDI est-il un centre de vie qui rayonne sur l'ensemble des classes ou un centre au service des enseignements disciplinaires ?
 - observe-t-on une évolution dans la pédagogie des diverses disciplines du fait du travail régulier des élèves dans le CDI ?
 - est-il encore possible pour un professeur de français de faire classe ailleurs que dans le CDI au moins pour la partie de son travail qui vise d'établir des relations profondes avec la diversité des écrits ?
 - l'existence d'un CDI dispense-t-elle de venir travailler régulièrement à la bibliothèque municipale ?
- Quelles sont les spécificités de ces deux institutions ? Quelles sont leurs relations ?